

Les héros oubliés des réseaux clés de la Résistance en 1943

Category: 1944 : Débarquements en France, Global
23 novembre 2024



En 1943 les grands réseaux de renseignements (SIS - *Secret Intelligence Service*, SOE, BCRA) créés et opérant depuis le début de l'occupation en France et en zone dite libre, c'est-à-dire entre 1940 et 1942 avaient subi et subissaient encore des pertes nombreuses et tragiques qu'ils continueraient d'ailleurs à connaître en 1944 et jusqu'à la fin de la guerre. Les services de l'Abwehr et surtout la Gestapo, malgré le courage des patriotes composant ces réseaux, arrêtaient, exécutaient ou déportaient de nombreux combattants de l'ombre qui étaient indispensables pour informer le grand état-major allié en Angleterre (SHAEF).

Ces grands réseaux qui avaient pour noms *Ajax*, *Alliance*, *Brutus*, *Buckmaster*, *Cohors*, *Confrérie Notre Dame*, *Castille*, *F2*, *Marco Polo*, *Phratricie*, *Saint Jacques*, etc., risquaient d'être entièrement anéantis avant le « jour J » correspondant au débarquement des troupes alliées sur les côtes de Normandie, c'est-à-dire au moment où l'on aurait le plus besoin d'eux pour avoir des informations fiables le moment voulu.

Naissance du Plan Sussex :

C'est pourquoi dans l'optique de la préparation du débarquement en France, l'état major du général Eisenhower imagina en mars 1943 de créer un plan baptisé « *Plan Sussex* », visant à

mettre en place, en parachutant des agents dans toutes les régions au nord de la Loire qui seraient de potentielles zones de combats, des équipes de deux officiers français en civil (un observateur et un radio) placés en des points stratégiques.

Ceux-ci devaient fournir en temps réel aux Alliés pendant et après le Débarquement, des informations cohérentes sur l'état moral et matériel de l'armée allemande, son ordre de bataille, ses mouvements de troupes et notamment ceux de ses divisions « *Panzer* », ses dépôts de matériels et de munitions, ses installations de rampes de lancement des bombes volantes V1 etc., afin que l'état-major puisse prendre les décisions opportunes et intervenir efficacement, notamment par des bombardements sur les convois, concentrations de troupes et de matériels.



DR

Kenneth Cohen



Francis Pickens Miller



Gilbert Renault

Le Commander Kenneth Cohen du SIS (Grande Bretagne), le Colonel Francis Pickens Miller de l'OSS (USA) et le Colonel Gilbert Renault (alias Rémy) pour le BRCA (Bureau Central de Renseignements et d'Action) furent chargés de monter le Plan Sussex. Il y eut un autre projet similaire baptisé « Jedburgh » dédié à la coordination de l'action armée, sabotage et formation des maquis. Ces équipes étaient constituées d'équipes de 3 hommes parachutées en uniforme : un agent du pays recevant l'équipe, un Anglais et un Américain.

[...]

Dominique SOULIER

Fils de Sussex

Conservateur de la Collection Sussex

Article publié dans le bulletin de l'ASSDN

Septembre 2024

Pour lire la suite de l'article, [cliquez ICI](#)

[Video : Le serment de Koufra et l'épopée du général Leclerc](#)

Category: 1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Actualités,Europe de l'Ouest
23 novembre 2024



Le **serment de Koufra** est un moment marquant de l'histoire de la France libre pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été prononcé le **2 mars 1941** par le colonel **Philippe Leclerc de Hauteclocque** (plus tard connu sous le nom de maréchal Leclerc) après la prise de l'oasis de Koufra, dans le sud-est de la Libye, par les forces françaises libres. Ce fut l'un des moments clés de la reconquête du territoire français pendant la Seconde Guerre mondiale.

A l'occasion de l'anniversaire de la libération de Strasbourg, découvrez l'épisode 6 "Le serment de Koufra" produit par l'ASAF en coopération avec l'AASSDN.

Cet épisode est extrait de la série "Héroïques" réalisée par l'ASAF.

Visuel : Extrait du reportage "Le serment de Koufra"

[Energie : L'influence des fondations allemandes dans la guerre de l'information](#)

Category: 2020-2030,Actualités
23 novembre 2024



L'économie, c'est de l'énergie transformée. Ce ne sont pas aux industriels allemands qu'il faut le rappeler. L'explosion des prix de l'électricité depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine les a remis face au désastre de la destruction de leurs capacités nucléaires depuis la mise en place de l'*Energiewende* dans les années 1990. Dans ce processus suicidaire, Berlin s'en est pris à l'avantage comparatif français dans le secteur énergétique afin de promouvoir sa propre industrie des énergies renouvelables (ENR) et maintenir sa domination économique en Europe. L'Allemagne mène ainsi une guerre de l'information antinucléaire contre la France en s'appuyant sur ses réseaux influents dans les couloirs de Bruxelles et sur un attirail de fondations politiques au service de ses intérêts.

Commentaire AASSDN : Cet article retrace parfaitement le déroulement des actions menées par l'Allemagne contre les intérêts supérieurs français pendant plus de 25 ans. De nombreux responsables politiques français ont collaboré souvent pour des raisons politiciennes avec des organismes allemands dont l'objectif était d'affaiblir les capacités énergétiques et donc économiques de notre pays. La guerre notamment économique est un état permanent. Nos alliés, qui ne sont pas nos amis, chercheront toujours quand ils le pourront à nous affaiblir pour nous dominer. Il est donc urgent que nos dirigeants, mais aussi tous les Français prennent conscience de cette réalité aux conséquences graves et combattent vigoureusement ces actions souterraines menées contre nos intérêts fondamentaux non seulement par les grandes puissances (Etats-Unis et Chine) mais également au sein de l'UE.

Origines et développement de l'*Energiewende*

Dans la société allemande d'après-guerre traumatisée par les bombardements américains à

Nagasaki et Hiroshima, puis par la peur d'une guerre nucléaire généralisée entre les deux blocs lors de la crise des euromissiles en 1977, l'énergie nucléaire a rapidement suscité une aversion naturelle au sein de la population. C'est d'abord ce terreau réceptif qui a fait le succès des militants antinucléaires en Allemagne. Dès 1980, émerge l'idée d'une « transition énergétique » (*Energiewende*[\[2\]](#)) qui fixe pour horizon l'abandon progressif des énergies fossile et nucléaire au profit des ENR. Ce rêve trouve immédiatement un écho favorable dans le public allemand et des relais politiques dans le jeune parti écologiste *Die Grünen*, qui accède au pouvoir dans le cadre de la coalition noir-vert avec la *CDU* au début des années 1990. C'est alors que la promotion des ENR est devenue le fer de lance d'un discours idéologique puissant reposant sur la « bonne conscience » environnementale et l'ostracisation des défenseurs de l'énergie nucléaire[\[3\]](#).

Le tournant énergétique se situe en 1998 lors de la première coalition rouge-verte[\[4\]](#) dirigée par G. Schröder. Il propose deux lois faisant de l'*Energiewende* un agenda politique pour l'Allemagne. La première[\[5\]](#) renforce le soutien au développement de la filière des ENR (en garantissant des prix de vente supérieurs au prix du marché au détriment du consommateur) et la deuxième[\[6\]](#) programme un abandon du nucléaire échelonné dans le temps. Concrètement, les centrales nucléaires existantes étaient condamnées à la fermeture tandis que la construction de nouvelles centrales était interdite. Cette transition est à nouveau accélérée en 2011 dans la foulée de la catastrophe de Fukushima, lorsque Angela Merkel annonce la fermeture anticipée de la totalité des centrales allemandes à horizon 2022[\[7\]](#). En avril 2023, les trois derniers réacteurs nucléaires du pays sont finalement fermés[\[8\]](#). Le rêve vert des écologistes est devenu réalité.

L'Union européenne mise au pas

L'abandon précipité du nucléaire a exposé l'économie allemande aux aléas climatiques et aux incertitudes de l'intermittence des ENR. Pour réguler l'instabilité de sa production énergétique, l'Allemagne dépend de la coopération des pays voisins pour liquider sa surproduction en exportant ou pour compenser son déficit de production en important. Sa survie énergétique étant désormais en jeu, elle n'a pas hésité à mobiliser son influent réseau de lobbyistes à Bruxelles pour défendre ses intérêts et imposer son modèle énergétique[\[9\]](#).

Cette influence s'est traduite de trois manières[\[10\]](#). En 1996, la directive 96/92/CE vise à développer les débouchés allemands en favorisant les interconnexions des réseaux électriques européens dans le cadre du marché européen de l'électricité. En 2007, l'UE s'engage dans la libéralisation du marché européen de l'énergie et la directive 2009/28/EC, pour ne citer qu'elle, est reformulée sous la pression du lobbying allemand pour maintenir des tarifs de rachat avantageux aux producteurs d'ENR[\[11\]](#). Enfin, l'Allemagne a vampirisé les subventions de la Banque européenne d'investissement en excluant le nucléaire du label vert de la taxonomie (exclusion levée en 2022). En revanche, le gaz fossile - notamment russe -, essentiel à l'économie allemande pour remplacer le nucléaire, est quant à lui considéré comme une énergie de transition. En d'autres termes, n'est durable ou décarboné que ce qui assure la pérennité et l'hégémonie du modèle énergétique allemand.

Une bête à abattre : le nucléaire français

Il est clair que le lobbying allemand sur la taxonomie avait un bouc émissaire : la France et son

fleuron EDF[12]. La sortie du nucléaire ayant mécaniquement augmenté les prix de l'électricité outre-Rhin, le risque pour l'Allemagne était une perte intolérable de compétitivité pour son industrie alors qu'à sa frontière se vendait de l'électricité 2,5 fois moins chère. Henri Proglio, ancien PDG d'EDF, déclarait ainsi à l'Assemblée nationale : « *Comment voulez-vous que ce pays qui a fondé sa richesse, son efficacité, sa crédibilité sur son industrie accepte que la France dispose d'un outil compétitif aussi puissant qu'EDF à sa porte ? Depuis trente ans, l'obsession allemande est la désintégration d'EDF ; ils ont réussi*[13] ! »

Dans un premier temps, EDF avait pourtant bien reçu la nouvelle de la libéralisation du marché européen. Il était théoriquement gagnant puisqu'il proposait les meilleurs tarifs du marché. Mais l'Allemagne, sous couvert de la commission bruxelloise, a eu tôt fait de pointer du doigt la position monopolistique d'EDF sur le marché français et d'exercer une pression constante pour qu'il se plie à ses exigences[14]. La docilité d'une naïveté impensable des gouvernements français pour s'y conformer s'est traduite par l'adoption de la loi NOME en 2010 et du dispositif ARENH qui en découle. Cette loi contraignait EDF à vendre chaque année un quart de sa production nucléaire à prix coûtant (42€/MWh) à ses « concurrents » qui n'existaient pas, c'est-à-dire des intermédiaires de la filière qui ne produisaient aucune énergie. EDF était riche, il fallait qu'elle donne sa rente nucléaire. C'était absurde, et la France l'a fait par dévotion à l'idée qu'elle se fait de l'Europe. En dix ans, le cours de l'action EDF a baissé de 80 % et l'entreprise a été ruinée[15]. L'Allemagne avait obtenu gain de cause.

L'arsenal de fondations allemandes dans la guerre de l'information

Dans cette entreprise de sabotage du nucléaire français, l'Allemagne s'appuie sur plusieurs fondations politiques au premier rang desquelles se trouvent *Heinrich Böll* et *Rosa Luxembourg*, financées par Berlin à hauteur de 500 millions d'euros par an[16].

C'est le cas de la fondation *Heinrich Böll* qui coordonne depuis 2016 des opérations d'influence contre le nucléaire français en finançant un large panel d'ONG-relais comme le Réseau Action Climat (qui regroupe 27 associations nationales telles Greenpeace France, WWF ou Sortir du nucléaire). En 2022, la fondation recevait 67 % de ses financements du gouvernement allemand et de l'UE et concentrait plus de 50 % de ses activités à l'étranger. En lien étroit avec le parti vert allemand, elle s'occupe essentiellement de produire et de financer du contenu et des rapports à diffuser dans la presse et les sphères politiques, octroyer des bourses pour la recherche universitaire écologique ou encore rencontrer les élites françaises et soutenir la création de partis politiques comme EELV. Or, les contenus qu'elle propose vouent systématiquement aux gémonies les déchets nucléaires, les risques nucléaires ou l'obstination de l'État français et d'EDF dans le nucléaire ; et n'hésitent pas à aller jusqu'à la désinformation en stipulant que l'énergie nucléaire est polluante et manque de fiabilité[17]. Et ne manquent jamais de vanter les mérites de l'*Energiewende* allemande ou de l'avenir des ENR.

La fondation *Rosa Luxembourg*, si elle n'a pas d'antenne en France, s'attaque aux intérêts énergétiques français à l'étranger à commencer par l'extraction d'uranium. Elle participe par exemple à la publication d'un *Atlas de l'uranium*[18] en 2022, financé par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement allemand, et qui dénonce le néocolonialisme de la France au Niger et les dangers sanitaires de l'exploitation du minerai par Orano (ex-Areva). Comment ne pas y voir la main de Berlin qui cherche à miner la filière nucléaire française, imposer cette idée fautive dans les esprits de l'Hexagone que le nucléaire

est néfaste pour l'environnement et soutenir sa propre industrie dans les ENR ?

Conclusion

Devant les ingérences allemandes contre l'indépendance énergétique française, un constat s'impose : les conflits d'intérêts et les antagonismes entre pays n'ont pas miraculeusement disparu en Europe après 1945. N'en déplaise à un certain pacifisme idéaliste, la géopolitique reste le terrain des rapports de force entre les États, même dans l'Union européenne. « *Les États n'ont pas d'amis* », disait le général de Gaulle. Pourtant, l'Élysée ne cesse de brandir la bannière de « *l'amitié franco-allemande* » tandis que la page *Wikipédia* de cette expression n'existe pas en allemand, mais seulement en français, en espéranto et en suédois...

Louis du BREIL

[Revue Conflits](#)

[14 novembre 2024](#)

[1] Énergies renouvelables.

[2] Du rapport de 1980 publié par l'Okö Institut, un institut de recherche sur l'environnement, qui s'intitule « *Energie-Wende : Growth and Prosperity Without Oil and Uranium* ».

[3] C'est dans ce contexte que le chancelier Helmut Kohl impose la loi de tarif de rachat de 1991 qui impose aux entreprises de distribution d'acheter de l'électricité issue des énergies renouvelables à un tarif supérieur aux prix de marché.

[4] Coalition entre les socio-démocrates du SPD et les verts de Die Grünen.

[5] Loi *Erneuerbare Energien Gesetz* (EEG), promulguée en avril 2000.

[6] Loi sur l'énergie atomique, entrée en vigueur en 2002.

[7] Frédéric Lemaître, « La conversion d'Angela Merkel en faveur d'une sortie du nucléaire », *Le Monde*, 1er avril 2011.

[8] Jens Thurau, « Germany shuts down its last nuclear power stations », *Deutsche Welle*, 14 avril 2023.

[9] Inga Margrete Ydersbond, « Multi-level lobbying in the EU: The case of the Renewables Directive and the German energy industry », Fridtjof Nansen Institute, octobre 2012.

[10] Rapport de l'EGE de mai 2021, « J'attaque ! Comment l'Allemagne tente d'affaiblir durablement la France sur la question de l'énergie ? »

[11] Margot de Kerpoisson, « Blitzkrieg énergétique : l'Allemagne en campagne contre le nucléaire français », *Conflits*, 1er mai 2022.

[12] Voir le rapport de l'EGE daté de juin 2023, « Ingérence des fondations politiques

allemandes & Sabotage de la filière nucléaire française ».

[13] Commission d'enquête du 13 décembre 2022.

[14] Tribune collective, Énergie : « Pour retrouver une électricité bon marché, il faut se défaire des exigences de Bruxelles », *Le Figaro*, 5 juin 2023.

[15] Charles Gave, « AREVA, ALSTOM, EDF, nous avons la meilleure fonction publique au monde », Institut des libertés, 30 janvier 2022.

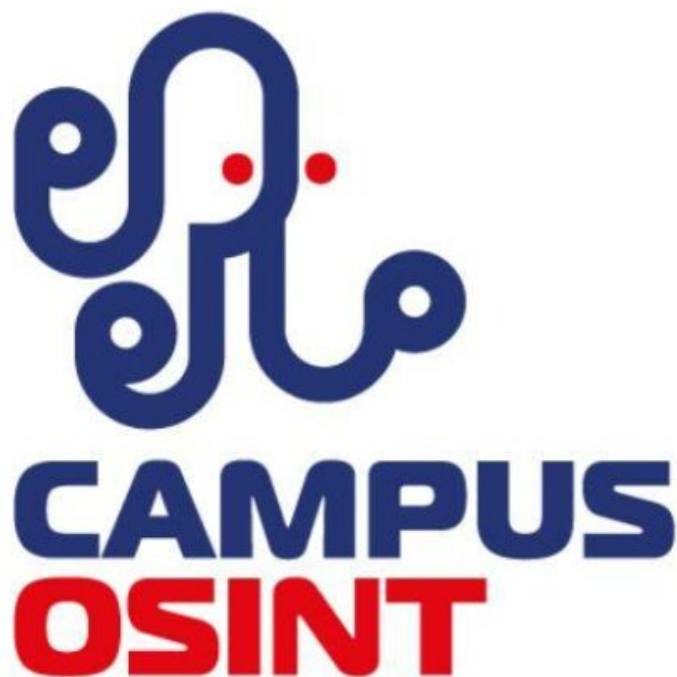
[16] Rapport de l'EGE, « Rapport d'alerte - Ingérence des fondations politiques allemandes et sabotage de la filière nucléaire française », 22 juin 2023.

[17] <https://www.greenpeace.fr/nucleaire-la-fable-de-la-fiabilite/>

[18] https://rosaluxna.org/wp-content/uploads/2022/01/Uranatlas2022_franzosisch.pdf

Lancement d'un challenge sur la sécurité économique au Campus OSINT

Category: 2020-2030,Actualités,Contre-espionnage,Europe de l'Ouest
23 novembre 2024



Ce challenge « Capture the flag » se déroule en deux étapes ; la première, virtuelle, du 14 au 17 novembre et la finale, à Angoulême, le 27 novembre. Ouvert à tout public, il

fait suite à l'inauguration du *Campus OSINT (open source intelligence)* par Emmanuel Chiva, Délégué général pour l'armement (DGA), le 15 octobre dernier. Ce challenge porte sur la sécurité économique des entreprises de la base industrielle et de défense (BITD) et permettra de valoriser les outils proposés par les partenaires du Campus (collecte passive et active, identification de vulnérabilités, analyse et visualisation de données, *frameworks* spécialisés...).

Commentaire AASSDN : Longtemps réservé aux Services de renseignement et aux militaires la pratique de l'OSINT a changé de dimension avec l'évolution des technologies numériques et l'arrivée de l'intelligence artificielle. Elle est devenue une composante essentielle dans la construction de la stratégie des entreprises performantes. Spécialiste de l'innovation et constatant que nous risquions de prendre du retard, Emmanuel Chiva, délégué général de l'Armement, s'en fait le promoteur pour ses Services mais aussi pour les industriels de la Défense.

Au-delà du fait que ce challenge marque le début des activités du Campus, il favorise la mise en synergie des différents acteurs et concepteurs de l'OSINT. Dans le même temps, l'emploi de ces nouveaux outils, méthodes de recherches et d'investigations sur Internet, en sources ouvertes, permettra de constituer un premier vivier d'utilisateurs ou « OSINTeurs », sensibilisés aux thématiques de la base industrielle et technologique de défense. Situé sur deux sites (Paris et Angoulême), le *Campus OSINT* a pour mission d'animer un écosystème constitué d'opérationnels du ministère des Armées et des Anciens Combattants, d'éditeurs de solutions et de logiciels, de chercheurs et d'universitaires ainsi que d'acteurs étatiques et privés.

Le lancement de la première manche du challenge « *Capture the flag* » s'est déroulé à Paris (Balard), le 14 novembre, en présence du directeur de l'industrie de défense, l'ingénieur général de l'armement (IGA) Alexandre Lahousse.

Lien vers le challenge en ligne : <https://objectif-eagle.ctfd.io/>

La finale se tiendra à Angoulême le 27 novembre ; elle sera suivie d'une cérémonie de remise des prix.

Direction générale de l'armement
Service de presse

Légende de la photo : Visuel Campus Osint
Source de la photo : Ministère des Armées

[Général Sintive : La Guyane est une terre](#)

d'enjeux immenses

Category: 2020-2030,Actualités,Outre-Mer
23 novembre 2024



Entretien avec le général Jean-Christophe Sintive, commandant la Gendarmerie de la Guyane-Française. Affecté à la tête de la Gendarmerie de la Guyane Française depuis le 1^{er} août 2022, le général Sintive décrit un territoire dont la beauté n'a d'égale que l'exigence de l'engagement des gendarmes qui y servent.

Commentaire AASSDN : Compte tenu de sa situation géographique proche de l'équateur, de ses ressources naturelles et de sa superficie importante (1/6^e de la Métropole), la Guyane est un atout pour la France. Mais la très forte immigration étrangère, les trafics et l'insécurité qui atteignent des niveaux inconnus en Métropole sont de nature à transformer ce département d'Outre-mer à devenir un boulet pour notre pays, voire une proie pour ses voisins. Il est donc impératif et urgent de restaurer la sécurité et l'intégrité de ce territoire où opèrent de nombreux clandestins, souvent orpailleurs armés venus du Surinam et du Brésil. La Guyane doit constituer notamment avec Kourou, un pôle d'influence français en Amérique du Sud.

Avec ses 84 000 km², la superficie de la Guyane est comparable à 1/6^e de l'Hexagone, mais ne compte que 300 000 habitants. Seul outre-mer français à ne pas être une île, ce territoire partage plus de 500 kilomètres de frontière avec le Suriname et 700 kilomètres avec le Brésil (plus précisément avec l'État fédéré de l'Amapá), ce qui en fait ainsi la plus grande frontière terrestre de la France, au cœur de l'Amérique du Sud. La Guyane constitue ainsi une porte d'entrée vers l'Europe, qu'il s'agisse de flux licites ou illicites de personnes et de biens.

Recouvert à 94 % de forêt équatoriale, ce territoire présente une biodiversité exceptionnelle. Celle-ci est néanmoins menacée par la déforestation, par l'orpaillage illégal et la pêche illégale.

Terre de convoitises, la Guyane dispose de réserves aurifères et halieutiques importantes.

Passionné par ce territoire, le général Jean-Christophe Sintive s'engage quotidiennement aux côtés des gendarmes servant sous ses ordres. *« J'adore la Guyane. J'exerce un commandement hors du commun. La gendarmerie est la force qui compte sur ce territoire, elle y fait face à des enjeux immenses. »*

De ses débuts en Guyane jusqu'aux fonctions de Commandant de la gendarmerie de la Guyane Française

« Scientifique de formation, j'ai choisi la gendarmerie après ma scolarité à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. À l'issue de la formation à l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN, nouvellement Académie militaire de la gendarmerie nationale - AMGN), j'ai rejoint l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 46/2 de Châtellerauld, d'abord en tant que commandant d'un peloton blindé, puis à la tête du peloton d'intervention. J'ai participé à plusieurs missions, mais la première s'est déroulée en Guyane, constituant ainsi un véritable marqueur de ma carrière. J'ai également été engagé au Kosovo. J'ai ensuite été affecté à l'École polytechnique en tant qu'instructeur, avant de devenir commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Béziers. Ce temps de commandement s'est révélé particulièrement formateur en raison de l'activité judiciaire soutenue et des nombreux événements d'ordre public. Après un temps à la Direction générale de la gendarmerie nationale et une année de scolarité à l'École de Guerre, j'ai eu l'opportunité d'occuper un poste nouvellement créé au sein de l'Inspection générale de l'administration (IGA), dans le cadre du rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur. Cette affectation m'a permis de disposer d'une compréhension des enjeux interministériels et d'obtenir des diplômes d'audit. Dans la continuité de ce poste, j'ai rejoint l'Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) afin de participer au développement de l'audit interne en gendarmerie. J'ai ensuite servi au sein du Bureau personnel officier, où j'ai pu appréhender les enjeux de l'Institution en matière de ressources humaines. De 2016 à 2019, j'ai commandé le Groupement de gendarmerie départementale de la Gironde, marqué par des enjeux périurbains et estivaux importants. À ce temps de commandement a succédé une nouvelle scolarité au sein du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Cette formation m'a permis d'approfondir ma compréhension de la décision interministérielle et des enjeux géopolitiques de la France. À l'issue, j'ai occupé le poste de conseiller sécurité intérieure et défense sécurité auprès du ministre des Armées. En 2022, j'ai été affecté comme Commandant de la gendarmerie de la Guyane Française (COMGEND-GF).

Ce poste est exactement celui que je souhaitais obtenir. Je suis revenu en Guyane 23 ans après y avoir servi. Il s'agit d'un territoire exceptionnel, au sein duquel la gendarmerie joue un rôle majeur. Elle agit en effet sur plus de 99 % de ce territoire et assure la sécurité de 80 % de la population. À cela s'ajoutent les spécificités liées à la Lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI), qui est une opération qui n'existe nulle part ailleurs, et à la protection du Centre spatial Guyanais (CSG). Pour ces raisons, commander la gendarmerie de Guyane présente un intérêt particulier. »

L'état de la menace

« La Gendarmerie doit faire face à des enjeux de sécurité extrêmement importants. La Guyane

est confrontée à toutes les difficultés de l'Amérique du Sud et à des problématiques migratoires conséquentes. Les populations frontalières immigrent en Guyane en quête d'une vie meilleure. Le Produit intérieur brut (PIB) par habitant de ce territoire est deux fois supérieur à celui du Brésil et trois fois supérieur à celui du Suriname. La Guyane est marquée par un haut niveau de violence et par une circulation massive d'armes à feu. Les trafiquants de drogue utilisent la Guyane comme porte d'entrée vers l'Europe. Nous enregistrons 35 % des vols à main armée avec arme à feu et 20 % des tentatives d'homicide constatés par la gendarmerie sur le territoire national. Plusieurs phénomènes criminels sont aujourd'hui notables.

Depuis cinq ans, nous faisons face à l'arrivée de factions armées brésiliennes. Il s'agit de groupes criminels organisés qui ont commencé à se constituer dans les années 80 dans les prisons de ce pays. Ils cherchent désormais à s'étendre dans toute l'Amérique du Sud, voire à l'Europe via le Portugal mais aussi la France, en raison de la situation géographique de la Guyane. Les deux principales factions implantées en Guyane sont la FTA (Familia Terror do Amapá) et le Commando rouge. Ces organisations sont rivales, ce qui explique aussi les nombreux règlements de compte que nous constatons.

La Guyane est également victime de l'orpaillage illégal au cœur de la forêt équatoriale. On estime que 5 tonnes d'or ont été extraites illégalement en 2023. Cette année-là, nous avons saisi 61 millions d'euros d'avoirs criminels liés à l'orpaillage illégal. Actuellement, nous avons déjà atteint 76 millions de saisies et destructions. Ces résultats montrent que nous sommes présents et réactifs, mais cela ne suffit pas pour endiguer l'orpaillage illégal, dont la croissance est largement corrélée à l'augmentation du prix de l'or. Les moyens que nous engageons pour lutter contre ce phénomène doivent être proportionnels, pérennes et renouvelés. L'enjeu est de tenir la forêt équatoriale pour éviter qu'elle ne soit dévastée par des délinquants qui n'ont aucune conscience environnementale.

Le CSG constitue également un véritable enjeu de sécurité. La gendarmerie est chargée de la protection du site dans le cadre d'une convention conclue avec le Centre national d'études spatiales (CNES). Une partie des effectifs dédiés est financée par cette agence. À la suite du lancement réussi d'Ariane 6, l'activité du site va s'intensifier dans les prochaines années. L'ambition commune du CNES et de l'Agence spatiale européenne est de pouvoir réaliser jusqu'à trois lancements par mois. La gendarmerie devra s'adapter à cette accélération et monter en puissance.

Nous sommes également confrontés au défi de l'accroissement démographique. La population augmente de 3 % par an et même de 5 % par an dans certaines communes du territoire. La gendarmerie doit être en mesure de suivre cette évolution en adaptant son dispositif territorial. Le plan de création de 239 brigades lancé par le président de la République prévoit l'implantation de quatre nouvelles unités en Guyane. La première d'entre elles, la brigade fluviale de gendarmerie de Saint-Laurent-du-Maroni, a été inaugurée en avril 2024 et est aujourd'hui pleinement opérationnelle. »

Un engagement exigeant

« La gendarmerie a pris en compte le phénomène des factions. En raison de la difficulté à conduire les investigations les concernant, la Section de recherches (S.R.) de Cayenne a été

réorganisée. Ses effectifs ont également été augmentés. Alors qu'elle ne comptait que deux divisions en début d'année (une division consacrée aux crimes commis en forêt équatoriale et une division dédiée à ceux commis sur le littoral, c'est-à-dire dans les zones habitées), elle est désormais structurée en quatre divisions (criminalité organisée, criminalité sérielle et complexe, criminalité économique et financière et LCOI). À celles-ci s'ajoute un Groupe appui renseignement (GAR). La division criminalité organisée est spécifiquement chargée de la lutte contre les factions. De nombreuses opérations judiciaires visant les factions ont d'ores et déjà été réalisées afin d'entraver leur développement. Ce travail commence à porter ses fruits.

La LCOI a été organisée autour de l'opération *Harpie*. Il s'agit d'un dispositif comprenant à la fois un contrôle de zone dans la profondeur, des actions aéroportées d'opportunité et des points de contrôle terrestres et fluviaux en forêt et sur le littoral, afin d'endiguer les flux logistiques. Deux Escadrons de gendarmerie mobile (EGM) sont normalement consacrés à cette mission en plus des unités de gendarmerie départementale de Guyane, de la [Brigade fluviale et nautique de Matoury](#), de la Section de recherches (S.R.) de Cayenne, de la [Section aérienne gendarmerie \(SAG\)](#) et de l'[Antenne du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale \(A-GIGN\)](#). Cette opération est coordonnée par le [Centre de conduite des opérations \(CCO\)](#). Rattaché au COMGEND-GF, cet état-major dédié à la LCOI est chargé de planifier, d'organiser et de conduire les opérations menées dans ce domaine, en lien avec les Forces armées en Guyane (FAG). Innovant en permanence, la gendarmerie de Guyane a fusionné son J2 CCO (renseignement) avec celui de l'État-major interarmées des FAG, afin de poursuivre l'amélioration du ciblage des opérations.

Notre action sur le terrain s'est toutefois amoindrie ces derniers mois en raison de l'engagement des EGM sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, ainsi qu'en réponse aux crises survenues en Nouvelle-Calédonie et en Martinique. Nous avons tout mis en œuvre pour compenser la diminution du nombre de gendarmes mobiles par un renforcement de l'activité des gendarmes départementaux et leur déploiement en forêt. Cette manœuvre a également permis de former largement les gendarmes départementaux sur une mission fondamentale pour la Guyane. Cet investissement estival multiplie aujourd'hui nos capacités opérationnelles en la matière. »

La coopération au cœur de l'efficacité opérationnelle

« Nous travaillons étroitement avec les FAG, tant dans le cadre de la LCOI, qu'au CSG. Nos actions et nos moyens sont complémentaires. Nous coopérons également avec de nombreux services étatiques, et notamment avec la police nationale, à Cayenne, à Saint-Laurent du Maroni, à Saint-Georges ou encore à l'aéroport. Le Parc amazonien de Guyane (PAG), l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Office national des forêts constituent également des partenaires quotidiens dans nos missions de protection de l'environnement.

On ne pourrait pas être efficaces si on ne développait pas des relations privilégiées avec les partenaires internationaux. Nous avons renforcé notre coopération avec la Korps Politie Suriname (KPS), en mettant en place des [patrouilles conjointes des deux côtés du Maroni](#), ainsi qu'avec les polices du Brésil, notamment la police fédérale et les polices de l'État de l'Amapá. L'interpellation très récente par la KPS à Paramaribo, d'une équipe de cinq malfaiteurs chevronnés qui avait fui la Guyane et leur remise immédiate à la gendarmerie constituent la démonstration que nous sommes sur la bonne voie.

Structure prévue par une loi française et brésilienne, le Centre de coopération policière (CCP) de Saint-Georges facilite et fluidifie l'échange d'informations judiciaires et policières. »

Une gendarmerie de proximité

« Il est important que la gendarmerie soit un acteur reconnu de la sécurité des Guyanais. Elle doit être appréciée pour son contact, sa proximité et son intégration dans la vie guyanaise. À cette fin, nous avons développé des missions de Police de sécurité du quotidien (PSQ) permettant de nous rendre dans les villages isolés habités par les populations autochtones. Ce dispositif nous permet de mieux les comprendre et de rencontrer des gens qui ne sont pas en mesure de venir jusqu'à nous.

La proximité passe également par un recrutement local. Depuis deux ans, j'ai développé cet objectif au sein de la réserve et des gendarmes adjoints volontaires, grâce notamment à la montée en puissance du centre régional d'instruction. Nous en constatons les premiers résultats avec une augmentation de notre attractivité. À cette fin, nous avons signé un partenariat avec le Régiment du service militaire adapté (RSMA). »

Des gendarmes passionnés

« La Gendarmerie de Guyane peut vraiment compter sur le dynamisme de ses gendarmes. Ils remplissent des missions passionnantes qui ont du sens. La population apprécie leur action. Ses attentes envers eux sont fortes. Les gendarmes qui travaillent ici sont véritablement passionnés. Ils sont confrontés à un engagement majeur, probablement l'un des plus exigeants de leur carrière, mais celui-ci est particulièrement galvanisant.

Dans le même temps, la Guyane est une terre accueillante. La population est avenante et les gendarmes ont développé une véritable solidarité entre eux, ce qui les aide à se sentir bien dans leur vie professionnelle comme personnelle.

Ils ont la chance de servir sur un territoire d'une beauté extraordinaire. La forêt équatoriale présente une biodiversité incroyable. C'est un émerveillement quotidien, tant pour les gendarmes que pour leurs familles. »

Des enjeux d'avenir

« Les enjeux sont énormes et les possibilités le sont tout autant. La Guyane est une terre d'innovation. Nous avons déployé la *Starlink* sur le territoire. Au regard des résultats satisfaisants de ce système, nous l'avons expérimenté sur un véhicule pendant le Relais de la Flamme Olympique. Ce premier véhicule équipé du système *Starlink* permet de procéder à des contrôles en mobilité sur tous les axes du territoire, ce qui n'était pas le cas avant. De nombreuses initiatives sont menées, ce qui est pour moi, comme pour les gendarmes, une véritable source de satisfaction.

Capitaine Tristan MAYSOUNAVE

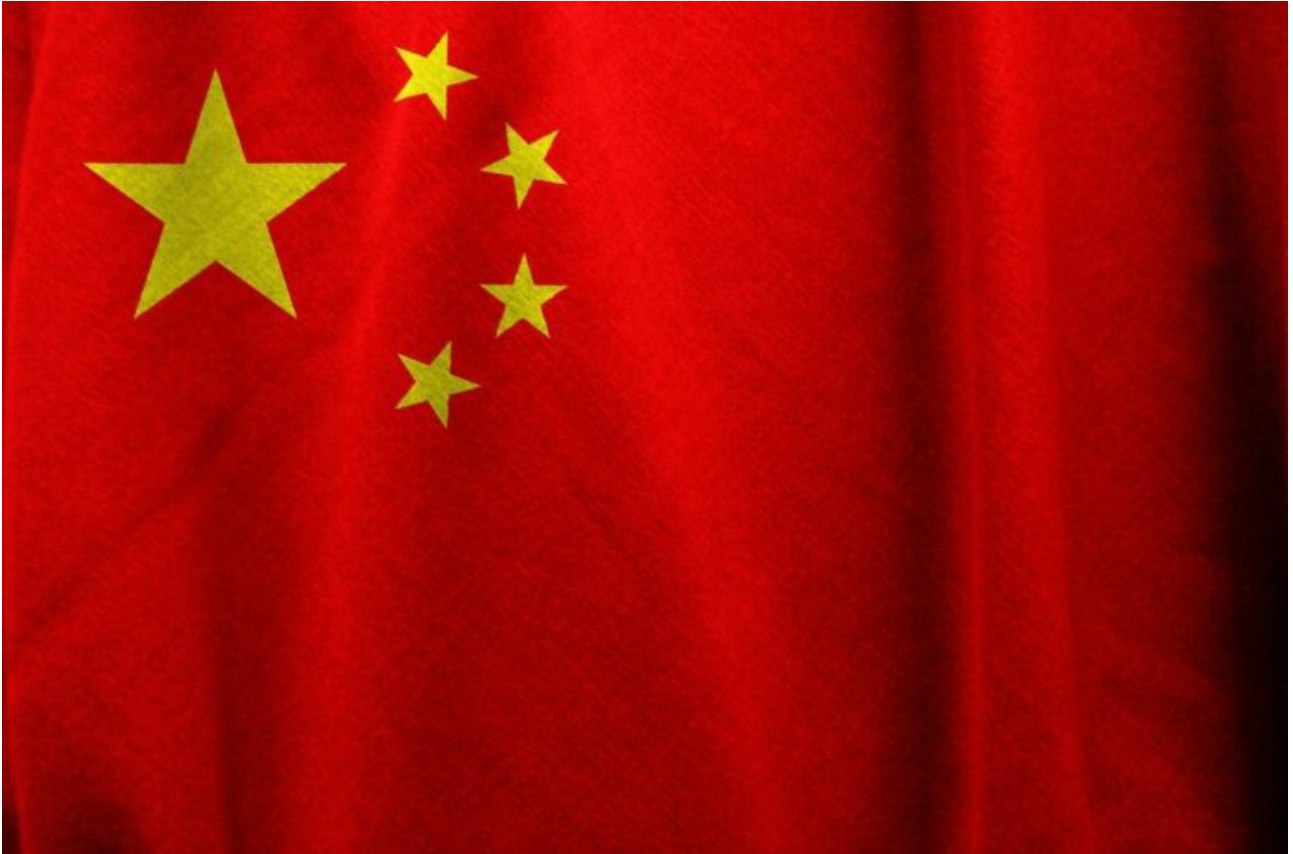
Article publié sur le site [Gendinfo](#)

07 novembre 2024

Crédit photo : © GEND/ SIRPAG/ ADC.BOURDEAU

Espionnage chinois : Les universités françaises menacées

Category: 2020-2030,Actualités,Contre-espionnage,Renseignement
23 novembre 2024



L'espionnage économique chinois ne se limite pas aux secteurs industriels et technologiques ; il cible aussi la recherche et l'innovation dans le milieu universitaire. C'est le cas en France, où les institutions académiques sont particulièrement vulnérables.

Commentaire AASSDN : La volonté de développement accéléré de la Chine dans la plupart des domaines d'activités l'amène à pratiquer l'espionnage pour compléter leurs niveaux de recherches. Depuis longtemps nous savons que les étudiants chinois sont un vecteur de cette politique en France et ailleurs mais trop de gens ne veulent pas y croire alors que les preuves s'accumulent. Il faut se réjouir de cette nouvelle alerte en espérant qu'elle sera plus suivie que les précédentes.

L'espionnage chinois dépasse largement le domaine militaire. Il s'étend aussi à la recherche et à l'innovation, en particulier au sein du milieu universitaire. Les secteurs à double intérêt stratégique, civil et militaire, figurent parmi les cibles principales. En Europe, la France n'est pas épargnée. Ses universités et institutions prestigieuses, qu'elles soient scientifiques,

technologiques ou administratives, sont de plus en plus menacées.

Présence chinoise dans les universités : une menace protéiforme

Un [rapport d'information du Sénat](#), rédigé à l'initiative du sénateur André Gattolin, fait état des risques que connaît la France. Ce document décrit les stratégies d'influence déployées par des puissances extra-européennes, notamment la Chine, dans le secteur universitaire français et alerte sur le caractère offensif de ces pratiques. La menace, qualifiée de « protéiforme », révèle l'ampleur des moyens engagés par la Chine pour influencer et infiltrer la recherche et l'innovation en France.

Pour acquérir des données scientifiques ou technologiques, Pékin passe notamment par des partenariats académiques afin de faciliter le transfert de savoirs scientifiques et technologiques. La multiplication de ces collaborations entre universités françaises et chinoises suscite de réelles inquiétudes, surtout en raison des liens étroits que certaines de ces institutions maintiennent avec de puissants conglomérats chinois, souvent connectés directement au pouvoir central de Pékin.

Les programmes d'échange accueillant des étudiants chinois constituent également un levier d'influence. Ces étudiants, parfois à leur insu, peuvent devenir des sources d'information. La culture du renseignement en Chine joue ici un rôle clé. Comme l'a souligné l'ancien directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure, Bernard Emié : « [il est évident que les étudiants chinois présents dans nos grandes écoles rapportent à leur pays ce qu'ils y font et ce qu'il s'y dit.](#) »

Les universités françaises, cibles privilégiées

Le premier événement marquant remonte à 2005 [avec l'affaire Valéo](#). Une étudiante chinoise du nom de Li-li Wang, alors en stage à l'usine Valéo de Guyancourt dans le cadre de ses études à l'Université de technologie de Compiègne, est accusée de [vol de données sensibles](#). En avril, l'équipementier dépose plainte contre elle pour détournement de données informatiques. Lors des perquisitions à son domicile, des documents confidentiels relatifs à de futurs modèles de l'entreprise sont découverts, ainsi qu'un grand nombre de messages codés échangés avec des contacts en Chine. Le tribunal la condamne pour « abus de confiance » mais la libère après 53 jours de détention.

L'influence de la Chine au sein du milieu universitaire français s'est intensifiée avec les années, et ce notamment à travers des partenariats. En 2007, [un accord de reconnaissance des diplômes](#) est signé entre la Chine et la France. La même année, la doctorante chinoise Wu Xuan est accusée d'avoir dérobé des informations sensibles dans plusieurs [laboratoires de recherche de l'est de la France](#).

Un autre exemple concerne le pôle *ParisTech*, qui a mis en place [un programme d'échange avec une université chinoise](#) proche de l'Armée populaire de libération. Lors de ce celui-ci, les systèmes informatiques ont été compromis par l'ordinateur d'un étudiant chinois. Le projet *ISblue*, un centre de recherche océanographique fondé en 2019 à Brest en partenariat avec le CNRS et le *China Scholarship Council*, a connu un problème similaire. En effet, le *China Scholarship Council* finançait des doctorants [en échange de rapports réguliers remis à l'ambassade de Chine sur leurs travaux](#).

Antoine Izambard, dans son ouvrage *France-Chine Les liaisons dangereuses*, cite d'autres exemples. Il évoque notamment le nombre significatif de [mariages entre des étudiantes chinoises et des militaires français dans la région de Brest](#), où se trouvent plusieurs installations militaires et industrielles stratégiques.

Une réponse française en demi-teinte

La prise de conscience par l'État de cet enjeu a conduit à des avancées significatives dans le milieu universitaire français. Les autorités françaises traitent désormais ce sujet au plus haut niveau. En 2021, le Quai d'Orsay et le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale élaborent [un plan Chine pour limiter l'ingérence](#) chinoise à l'échelle nationale. Cette même année, le Service de l'information stratégique et de la sécurité économique intervient pour empêcher un accord entre l'université Paris-Saclay et l'entreprise publique chinoise *TusHolding*. L'entreprise est en effet liée à l'université *Tsinghua*, connue pour former les cadres du Parti communiste chinois, dont Xi Jinping.

D'autres services de l'État ont également renforcé leurs efforts. C'est le cas de la [Direction générale de la sécurité intérieure](#), spécialisée dans la protection du patrimoine matériel et immatériel, et de la [Direction du renseignement et de la sécurité de défense](#), qui se concentre sur les technologies civilo-militaires développées dans les universités.

Ces services s'efforcent de sensibiliser les acteurs universitaires, bien que les résultats restent pour le moment mitigés. Le rapport d'André Gattolin montre en effet que la naïveté du monde universitaire constitue une faiblesse dans le dispositif français. Le document pointe également un manque de moyens, de réactivité, d'adaptation et de coordination entre les organes de l'État. Cette vulnérabilité est d'autant plus préoccupante que les manœuvres chinoises dans les universités deviennent de plus en plus agressives. Les actions de l'[Académie des sciences sociales de Chine au CNRS](#) et l'[infiltration de Huawei dans les écoles d'ingénieurs français](#) sont des exemples parmi tant d'autres.

[Louis QUINET](#)

[Article publié sur le site "Portail de l'IE"](#)

07 novembre 2024

[Rachat d'ASN par l'État : Une victoire pour la souveraineté française ?](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Souveraineté

23 novembre 2024



Suite à la promesse d'achat signée en juin dernier, l'actuel ministre de l'Économie, Antoine Armand, est en déplacement ce mardi 5 novembre sur le site d'Alcatel Submarine Networks de Calais. Il est prévu d'acter le rachat de 80 % du capital de l'entreprise.

Commentaire AASSDN : La souveraineté numérique se joue dans 3 domaines : le cloud, le software et le hardware. Ce dernier est celui des infrastructures commençant par les serveurs dans les datacenters reliés par des câbles de fibres optiques à travers le monde et se terminant en périphérie par tous les appareils connectés. Les câbles intercontinentaux, avec leur énorme potentiel de développement futur, sont donc essentiels. Leur pose en mer repose sur des technologies complexes maîtrisées par un tout petit nombre d'entreprises. En reprenant le contrôle d'ASN l'État retrouve une souveraineté partielle dans un domaine dominé jusqu'ici par les grands opérateurs mondiaux.

Leader européen des câbles sous-marins

Estimée à 100 millions d'euros, l'opération sera financée via l'Agence des participations de l'État alors que la valorisation totale d'*Alcatel Submarine Networks* (ASN) de Calais s'élèverait à 350 millions d'euros. *Nokia*, géant finlandais des télécommunications, conserve 20 % de ses parts dans l'entreprise. Actuellement, [ASN aurait posé plus de 800 000 kilomètres de câbles](#) dans les fonds marins, avec une croissance attendue à 10 % de plus par an jusqu'en 2032.

Ce rachat représente un investissement rentable pour l'État français. Avec un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros, l'idée est que ce chiffre double, [voire triple dans les prochaines années](#). D'autant plus que l'entreprise est un des leaders mondiaux du secteur des câbles sous-marins,

au côté de l'américain *SubCom* et du japonais NEC.

Retour sous pavillon français ?

Ce rachat marque le retour sous pavillon français d'une entreprise qui œuvre dans un secteur particulièrement stratégique. En 2015, *Alcatel-Lucent*, ancien nom d'ASN, avait été [acquis par le géant finlandais des télécommunications Nokia](#), alors que sa division *Submarine Networks* était alors numéro 1 du secteur des câbles sous-marins.

Depuis, l'État français a multiplié les tentatives pour reprendre le contrôle de l'entreprise, notamment à travers des firmes françaises, telles qu'[Ekinops](#) ou [Orange Marine](#). Alors que le secteur des câbles sous-marins constitue un [enjeu géopolitique majeur](#) à l'ère numérique, le rachat d'ASN marque une avancée en faveur de la « [souveraineté nationale et de l'intérêt direct pour nos infrastructures critiques](#) ».

Louis QUINET

5 novembre 2024

<https://www.portail-ie.fr/univers/enjeux-de-puissances-et-geoeconomie/2024/rachat/>

Les attaques contre la SNCF avant les Jeux olympiques

Category: 2020-2030,Actualités

23 novembre 2024



Commentaire AASSDN : Le sabotage de certains équipements de la SNCF la veille des JO conduit à nous interroger sur les groupes terroristes ultra-minoritaires qui visent à imposer leurs vues sur les décisions politiques.

Or les nations modernes sont très dépendantes des réseaux (transport de passagers, d'eau, de vivres, d'électricité, d'informations, ...) compte tenu notamment de la concentration urbaine des villes et de la faiblesse des stocks et des réserves de la population .

Dans ces conditions la continuité du fonctionnement de l'Etat et la protection de la population exigent de développer d'une part la possibilité de fonctionnement en mode dégradé, d'autre part, des systèmes , de détection, de protection et redondants, permettant d'anticiper les actions ou réduire les conséquences des actes de sabotage.

La Défense du territoire et la protection de la population exigent d'accroître massivement les moyens consacrés à la Défense globale des personnes et des biens. La guerre de basse intensité se déroule au quotidien. Les citoyens doivent en être conscients et l'Etat doit s'organiser pour faire face à ces menaces.

À la veille de l'ouverture des Jeux olympiques à Paris, plusieurs actes de sabotage ont visé le réseau ferroviaire français, perturbant la circulation de lignes TGV reliant Paris à d'autres régions. Bien que largement passé sous silence, cet événement soulève des questions essentielles sur la sécurité des infrastructures en France. Daniel Dory, géographe et spécialiste des questions de terrorisme, partage ici son analyse.

Pour lire l'article, cliquez sur le lien ci-dessous

<https://www.revueconflits.com/les-attaques-contre-la-sncf-avant-les-jeux-olympiques>

Daniel Dory
[Revue Conflits](#)
04/11/2024

Image créée par ChatGPT

5 novembre 1956 : l'opération franco-britannique de Suez

Category: 1955-1962,Actualités,Afrique,Maghreb - Moyen Orient
23 novembre 2024



Le président Nasser a nationalisé en juillet 1956 le canal de Suez dont les intérêts étaient principalement franco-britanniques.

Commentaire AASSDN : Deux membres du conseil de sécurité ayant deux des meilleures armées du monde, appuyés par Israël qui pense tirer les marrons du feu, décident de sanctionner l'Égypte pour des raisons qui leurs sont propres. Alors que la victoire est acquise, les Russes et les Américains font tout arrêter sous la menace pour rappeler qui commande au niveau mondial. Les deux alliés sont devenus vassaux des États-Unis.

Lors des accords secrets de Sèvres (24 octobre 1956), les gouvernements français (Guy Mollet), britannique (Anthony Eden) et Israélien (Ben Gourion) décident d'intervenir militairement :

- la France pour sanctionner le soutien au FLN algérien,
- la Grande-Bretagne pour reprendre le contrôle du canal,
- Israël pour mieux contrôler sa frontière Sud et le golfe d'Akaba. Les Israéliens ont lancé une offensive blindée dans tout le Sinaï (29 octobre 1956) que les franco-britanniques déclarent vouloir arrêter en menant une opération aéroportée sur Port Saïd.

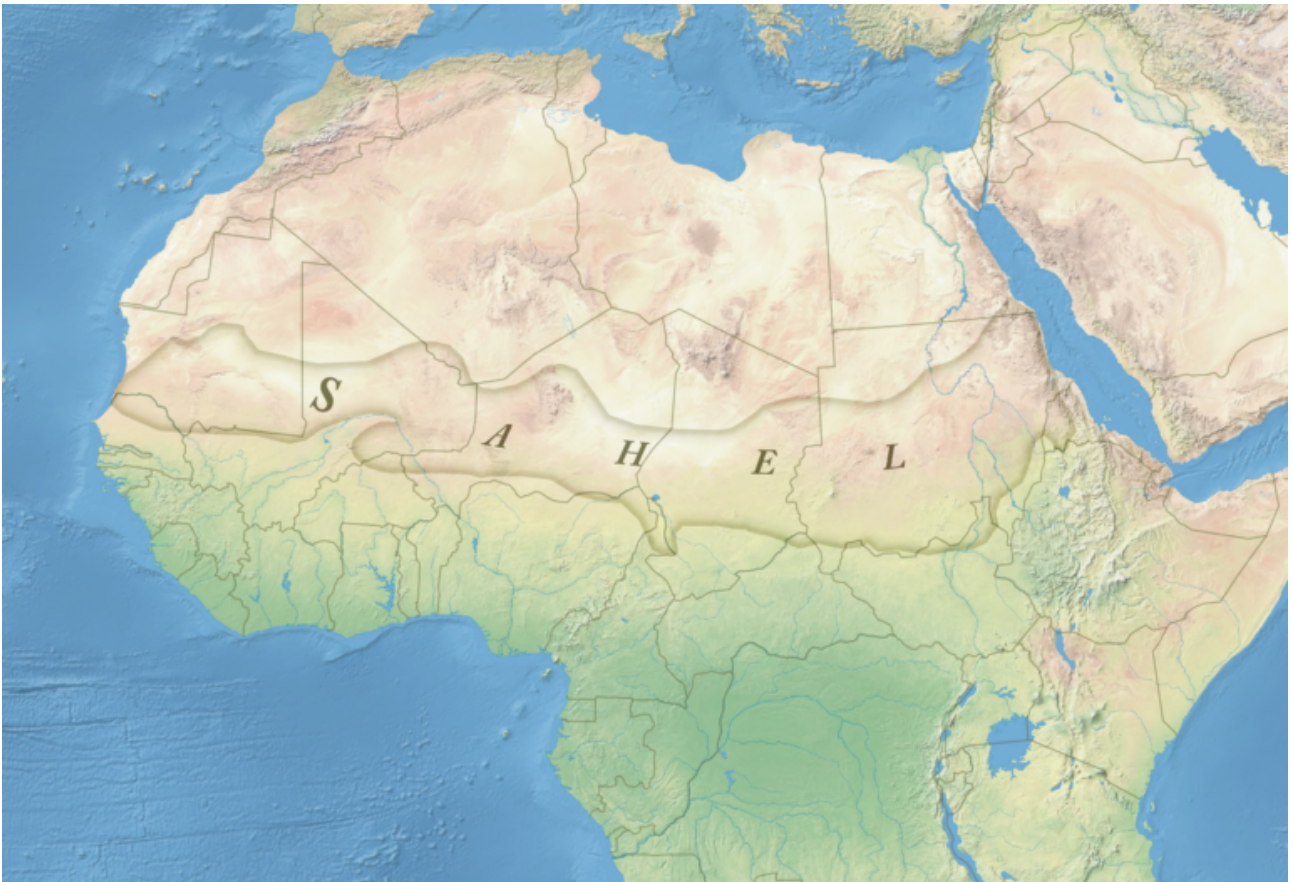
L'opération est tactiquement une belle réussite, tous les objectifs assignés étant atteints, cependant les menaces soviétiques et protestations américaines obligent le trio à faire machine arrière et mettent en évidence que l'Europe a définitivement cédé le leadership mondial aux « deux grands ».

Au même moment, les Soviétiques en profitent pour mater la révolte à Budapest, sans réaction à l'Ouest

Source photo : [Cliquez ICI](#)

Après le retrait français, le Sahel livré à lui-même entre conflits et influences extérieures

Category: 2020-2030,Actualités,Afrique,Géopolitique,Mafias et terrorisme
23 novembre 2024



Après la mort de 52 des meilleurs enfants de France tombés pour défendre des Maliens et des Nigériens préférant émigrer en France plutôt que se battre pour leurs pays respectifs, que devient le Sahel depuis le retrait français des années 2022 et 2023 ? La région est en effet sortie de l'actualité française, d'une part parce que l'Ukraine et le Moyen-Orient attirent tous les regards ; d'autre part, en raison de la situation intérieure hexagonale. Or, à bas bruit, se poursuit l'extension des territoires contrôlés par les islamistes, par les trafiquants de drogue et par les passeurs de migrants.

Commentaire AASSDN : Cet éditorial de Bernard Lugan rappelle quelques réalités géographiques et vérités historiques qui s'imposent aujourd'hui à tout esprit ouvert ayant un minimum de culture.

A l'heure où certaines déclarations officielles françaises très sélectives relatives aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie font la une de certains médias, il appartient notamment à l'AASSDN, de défendre la mémoire de ceux des Services spéciaux qui ont donné leur vie pour la France ou sacrifié leur réputation pour faire cesser des attentats terroristes meurtriers du FLN à Alger en 1957.

Avec des moyens dérisoires à l'échelle du gigantesque théâtre d'opérations saharo-sahélien, - plus de 8 000 000 km² de désert et plus de 3 000 000 km² de Sahel -, *Barkhane*, qui n'était que de passage, n'était évidemment pas en mesure de refermer ces plaies ethno-raciales ouvertes depuis la nuit des temps et qui sont à la base des guerres actuelles.

Aujourd'hui, les Russes comprennent à leur tour qu'ils ne peuvent agir sur les constantes

millénaires qui conditionnent les définitions politico-sociales régionales. Ils ne peuvent pas davantage résoudre les problèmes liés à la démographie, à la sous-administration et à l'inexistence d'Etats sans profondeur historique qui associent tout à fait artificiellement des Nord blancs et des Sud noirs immémorialement antagonistes.

L'ignorance des constantes ethno-historico-politiques régionales et d'un milieu dans lequel les populations ont une tradition de violence en raison de la concurrence pour les maigres ressources en eau ou en pâturages, a fait qu'un conflit localisé à l'origine au seul nord-est du Mali, limité à une fraction touareg, et dont la solution passait par la satisfaction de revendications politiques légitimes de cette dernière, s'est transformé en un embrasement régional échappant désormais à tout contrôle.

Un désastre qui s'explique par une erreur originelle de diagnostic. La polarisation sur le jihadisme fut en effet l'alibi servant à masquer la méconnaissance des décideurs français, doublée de leur incompréhension de la situation. Comme je n'ai cessé de le dire et de l'écrire depuis au moins deux décennies, le jihadisme saharo-sahélien est en effet, et d'abord, la surinfection de plaies ethniques séculaires et même parfois millénaires.

Or, comme il vient d'être dit, nul n'étant en mesure de cautériser ces dernières, les malheureuses populations continueront donc à vivre dans la terreur.

N'en déplaise aux tueurs de mémoire, nous assistons bien en réalité au retour à la longue durée régionale. Une situation qui avait été mise entre parenthèses entre les années 1890 et 1960, durant la brève parenthèse coloniale, quand la France s'est ruinée avec application pour assurer la paix aux populations, pour les soigner, pour les nourrir, pour tracer des routes, lancer des ponts, bâtir dispensaires, hôpitaux, écoles...

Bernard Lugan

[*Blog de l'auteur*](#)

Editorial du 1^{er} novembre 2024